



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE  
LIGUE AURA BADMINTON  
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	Tournoi d'Halloween 2024		
N° de dossier Poona :	2400451		
Club ou comité organisateur du tournoi :	Aulnat Badminton Club Détente		
Lieu de la compétition :	Espace Raymond Ameilbonne, Avenue Pierre de Coubertin, 63510 Aulnat		

### GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			National		
2) La compétition se déroule du :	01/11	2024	au	03/11	2024

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =	7	terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Véronique MARESCA

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Jean-Paul ROUSSEL

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

### SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de N2 à NC inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH	oui	SD	oui	DH	oui	DD	oui	Mx	oui
----	-----	----	-----	----	-----	----	-----	----	-----

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Les SD et les SH se joueront le vendredi, les DD et les DH le samedi et les DX le dimanche.

9) Chaque joueur peut participer à maximum : trois discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

### INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 25/10 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de V (86j) / S (78p) / D (70p)

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

Critère 2 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS

Critère 3 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24972>

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié

à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau 16 €

2 tableaux 20 €

3 tableaux 23 €

Par équipes

17) Le paiement se fera

individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer

en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24972>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :

25/10

2024

La confection des tableaux sera effectuée le :

26/10

2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte

du CPPH

## FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**.

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Si un joueur de simple se désiste, il sera remplacé par le premier joueur en attente jusqu'au 28/10/2024 19h. Passée cette date, priorité au joueur en attente dans la série (voir article 12).

Si un joueur de double se désiste et que son partenaire souhaite chercher un remplaçant, priorité à la recherche de remplaçant jusqu'au 28/10/2024 19h. Si son partenaire ne souhaite pas chercher de remplaçant, la paire sera remplacée par la première en attente jusqu'au 28/10/2024 19h. Passée cette date, priorité aux paires en attente dans la série (voir article 12).

## DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera

RSL - TOURNEY N°3

Le volant de référence plastique sera

Yones MAVIS 600

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Complément de l'article 12 :

Critère 1 - Nombre de tableaux - Les joueurs faisant les 3 tableaux sont prioritaires sur ceux qui en font 2, et eux-mêmes le sont sur ceux qui en font 1.

Critère 2 - Origine - Les joueurs licenciés hors du 63 sont prioritaires sur ceux du 63.

Les joueurs et les paires seront répartis en séries de 2 poules de 4 si le nombre d'inscrits et la règle des x16 (article 3.2.1.5 du RGC) le permettent, à réfléchir sinon. Les poules de 3 ne seront utilisées qu'en dernier recours.

Le tournoi devrait commencer à 8h les trois jours et devrait se terminer vers 20h le vendredi et le samedi et avant 19h le dimanche.

Les convocations seront disponibles dans la soirée du 28/10/2024.

